RIASEC : Cr

H1526
TECHNICIEN / TECHNICIENNE QUALITÉ-SURVEILLANCE D'INSTALLATIONS INDUSTRIELLES

Définition

Le technicien qualité-surveillance d'installations industrielles assure le maintien des standards de qualité et de sécurité.

- Contrôle et assure la conformité des installations industrielles selon les normes en vigueur
- Surveille les processus de production pour prévenir les incidents en procédant par des tournées d'observation et des relevés de paramètres
- Réalise des audits systèmes réguliers et propose des améliorations
- Documente les procédures de qualité et forme le personnel à leur application
- Analyse les données issues des contrôles pour détecter les déviations
- Collabore avec les équipes d'ingénierie pour optimiser les performances des installations

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec un Bac + 2 à Bac + 5 en contrôle industriel, régulation automatique, mesures physiques, une licence professionnelle en gestion de la production industrielle ou un master en génie industriel et qualité.

Certifications et diplômes :

- BTS contrôle industriel et régulation automatique
- DUT mesures physiques
- Licence pro mention métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle
- Master mention génie industriel

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Contrôler la conformité des processus de production
- Assurer la conformité réglementaire des processus de production
- Vérifier la conformité des installations aux normes en vigueur
- Détecter les dysfonctionnements des installations, déterminer les causes de panne et établir les demandes d'intervention de maintenance
- Former les équipes aux procédures spécifiques
- Mettre en place des procédures de contrôle qualité des produits

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Rédiger des rapports détaillés de surveillance

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Documenter les procédures de qualité et de sécurité
- Documenter les interventions pour audits futurs

Développement économique

- Surveiller les processus de production pour garantir la qualité
- Traiter les données pour améliorer les performances

Savoir-faire secondaires

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Proposer des améliorations pour optimiser les processus
- Analyser les données de production pour garantir la qualité
- Analyser la qualité des process
- Contrôler la conformité des matières premières
- Surveiller le fonctionnement d'installations industrielles
- Communiquer efficacement les anomalies détectées

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Respecter les normes de sécurité et d'environnement en vigueur — Transition écologique
- Respecter des normes de sécurité et des procédures qualité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Développement économique

- Traiter les informations de production en temps réel
- Collaborer avec les équipes pour optimiser les processus
- Mettre en place des indicateurs de performance en sécurité
- Mettre en place des indicateurs de performance pour le suivi qualité

Management, Social, Soin

- Apporter un appui technique aux services qualité, maintenance, méthodes, recherche et développement

Savoir-être professionnels

- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs

Savoirs

Normes et procédés

- **Surveillance des installations industrielles**
- Procédures de sécurité en industrie
- Normes ISO industrielles
- Evaluation de la conformité des produits

Domaines d'expertise

- **Planification des inspections de sécurité**
- Optimisation des processus industriels
- Communication technique avec les équipes
- Interprétation des plans et des schémas techniques
- Gestion de projets et de risques industriels

Transition numérique

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En atelier
- En bureau d'études
- En milieu industriel
- Manipulation de produits à risques
- Port d'équipement de protection individuelle (EPI) : gants, chaussures, casque, protections auditives
- Utilisation d'équipements de protection collective (EPC)

Horaires et durée du travail

- Travail posté (2x8, 3x8, 5x8, etc.)

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Types de structures

- Entreprises et milieux professionnels

Secteurs d'activité

- Architecture, études et normes
- Industries

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail